LA NAVETTE HABITUELLE SE POURSUIT

LA CHAMBRE a voté pour la seconde fois le Budget Civil puis l'a transmis au Sénat

Paris, 30. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Edouard Herriot.

L'ordre du jour appelle la loi sur la perception des droits et impôts en Algérie.

M. Albert SARRAUT déclare que le vote de ce budget sera un message de confiance de la Chambre à tous les enfants d'Algérie. Aujourd'hui, dit le Ministre de l'Intérieur, les épreuves de la guerre les associent plus étroitement que jamais dans la ferveur d'un même enthousiasme pour le combat où se jouent la liberté de la France et la victoire du droit humain.

En présence de l'abominable défi jeté par une race de proie à la France et à ses alliés, l'Algérie ne forme plus qu'un seul peuple uni dans sa foi, dans ses espoirs et dans ses résolutions patriotiques.

Aux Algériens qui combattent avec héroïsme, à ceux qui brûlent de les rejoindre, à ceux qui gardent le sol, qu'il me soit permis d'adresser le salut de la mère Patrie qui n'oubliera pas au jour de la victoire, tout ce qu'elle doit à ses fils d'Algérie (Vifs applaudissements).

Le projet est adopté à l'unanimité des 526 votants.

LE BUDGET DES SERVICES CIVILS

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des services civils pour l'exercice 1940, retour du Sénat.

M Jammy SCHMIDT, rapporteur général, fait connaître les propositions de la commission des finances.

M. HERRIOT interrompt la discussion du projet pour lire le message qu'il se propose d'adresser à l'Assemblée de Turquie.

M. DALADIER associe le gouvernement aux paroles du président de la Chambre. « Le gouvernement, dit-il, s'associe au noble message du président de la Chambre. Nous avons malheureusement appris que la catastrophe était plus effroyable qu'il n'était permis de le penser. Nous adressons à la Turquie, amie si loyale, si courageuse, l'assurance de la profonde amitié du peuple français. Je vous demanderai de vouloir bien adopter le plus tôt possible un projet de crédit qui nous permettra, ne serait-ce que dans une faible mesure, de témoigner notre amitié à cette noble nation. »

Reprise de la discussion

La Chambre reprend la discussion du budget. La commission demande à la Chambre d'adopter presque dans leur ensemble les propositions du gouvernement en particulier celles qui visent le code de la famille. Si la Chambre suit sa commission, le budget se présenterait ainsi :

Recettes : 79.911.183.112 francs ;
Dépenses : 79.906.190.327 francs ;
Excédent : 4.992.785 francs.

L'excédent étant faible la commission ne saurait accepter d'augmentations de dépenses.

M. PIETRI déclare que le véritable budget n'est pas celui qui est actuellement en discussion. Correspond-t-il aux seules dépenses du temps de paix ? Non. Toutes les dépenses civiles y figurent, même celles qui sont la conséquence de la guerre comme les allocations militaires.

L'autre budget aera strictement militaire, les prêteurs en ont la certitude absolue. Compenser dans toute la mesure du possible nos achats par des exportations, tel est le programme du ministre des Finances qui comporte en particulier la limitation du taux de l'intérêt afin d'éviter de charger indûment les générations futures.

M. Piétri ajoute : La tenue des rentes est une preuve de la confiance du public qui sait que la thésaurisation du papier n'offre aucun intérêt, mais cette thésaurisation peut être encouragée par le fait même que le papier conserve toute sa valeur.

M. Piétri observe que la solution du problème des prix n'est pas envisagée en Angleterre comme elle l'est en France. Quoi qu'il en soit, l'esprit de cet accord importe plus encore que sa lettre. Si tout allait pour le mieux, l'inévitable dommage financier qui en résulterait se traduirait par une augmentation de la dette dont le volume ne dépasse pas celui qu'elle atteignait en 1914.

En 1914, on gaspillait les francs comme on gaspillait hélas les hommes. Dans l'étrange guerre actuelle, une course se joue contre la montre. Chacun y prend part, même ceux qui n'ont pas l'honneur de combattre.

Toutes les ressources de la Nation, toutes ses forces ont leur emploi. Chacun, en se pliant à la discipline nécessaire peut contribuer à la victoire certaine.

Ce n'est pas la finance qui crée, ce sont le soleil et le travail ; grâce à eux, la France saura refaire sa richesse et son destin.

Intervention de M. Paul Reynaud

M. Paul Reynaud remercie M. Pietri de l'adhésion totale donné à la politique du Gouvernement. Dans la question des prix, certains éléments « les frets par exemple » échappent à l'action du Gouvernement qui, pour le reste, luttera tant qu'il pourra contre la hausse.

L'importance de la question du taux de l'intérêt n'échappe pas au Gouvernement. Le retour des capitaux a permis ce résultat, qu'après quatre mois de guerre, le taux de l'escompte est au-dessous du niveau qu'il atteignait il y a un an. L'engagement pris dans le passé de ne pas emprunter à long terme pendant six mois a eu un heureux effet.

Le contrôle des changes a pu être organisé sans nuire au retour des capitaux. L'or de la France est le Trésor de guerre. Il sera dépense dans une certaine mesure, mais il n'entraînera pas une contre action des crédits, qui serait nuisible à l'économie du pays. (Appl.).

Une « amicale querelle » de M. Léon Blum

M. Léon BLUM après avoir rendu hommage au discours de M. Piétri ajoute qu'il cherche une amicale querelle au Ministre des Finances qui, au Sénat, a laissé entendre que certaines notions : le pouvoir d'achat, l'extinction du chômage par la réduction des heures de travail, étaient condamnées par l'expérience.

L'orateur et ses amis estiment que l'expérience française pendant 18 mois et l'expérience américaine ont prouvé que la réduction des heures de travail diminue le chômage et que l'augmentation du pouvoir d'achat est susceptible, avec la politique des grands travaux, de faciliter le démarrage.

La politique de surarmement n'a-t-elle pas exercé un effet puissant de démarrage sur l'économie française ?

Ces observations présentent peut-être plus d'opportunité pour les Socialistes que pour l'assemblée entière, mais il était nécessaire qu'elles fussent faites.

M. André LIAUTEY, au nom du groupe radical-socialiste, remercie et félicite le Gouvernement d'avoir décidé la mise en vigueur du Code de la famille. Il proteste, d'autre part, contre l'assimilation faite par un décret-loi (relatif à la loi contre l'alcoolisme) des bouilleurs de cru aux ennemis de la race.

M. BARTHE, au nom de la Commission des Boissons, appelle l'attention sur la question du vin aux Armées. Si l'on veut que le magnifique moral de nos armées tienne, il faut que les engagements pris soient respectés.

La clôture de la discussion et le vote unanime

La discussion générale est close.

Le Président ne met aux voix que les articles modifiés par le Sénat ou repris par la Commission. L'article 1er de la loi de finances est réservé. Divers articles sur lesquels il n'y a pas d'inscrits sont adoptés.

M. Paul REYNAUD demande la disjonction de l'article 2 octies (délai de paiement des droits de succession en ce qui concerne les immeubles). La Commission accepte cette disjonction après la promesse du ministre que l'Administration tiendra compte des cas particulièrement intéressants.

La Commission accepte un texte nouveau proposé par le Gouvernement pour l'article 2 octies A (succession des militaires des armées françaises et alliées).

Le ministre combat le texte nouveau de la Commission proposé par M. J. Denais et relatif à la taxe d'armement. Ce texte est réservé. Toute une série d'articles sont adoptés sans débats.

M. JAMMY-SCHMIDT fait connaître les très faibles modifications apportées ce matin à l'équilibre budgétaire.

Parlant sur l'ensemble du budget M. Des ISMARS s'étonne que le ministre des Finances en disant n'achetez pas aille à l'encontre de l'intérêt du Trésor en tuant la matière imposable.

M. Paul REYNAUD : J'ai dit au Sénat qu'en temps de guerre chacun devra économiser au maximum. Cela ne signifie pas que la vie du pays ne continuera pas. Il ne faut pas consommer au delà des besoins stricts.

L'ensemble du budget est adopté à l'unanimité des 525 voix.

La séance est suspendue à 13 h. 05 jusqu'à 21 h. 30.

AU GROUPE DE L'ALLIANCE DES RÉPUBLICAINS DE GAUCHE

Paris, 30. — Le groupe de l'Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants a décidé, au cours de sa réunion de la matinée, de présenter, comme candidat à la vice-présidence de la Chambre, M. Pierre Dignac, en remplacement de M. Buyat, pour assurer le roulement de la vice-présidence.

M. Buyat a été félicité à l'unanimité pour l'autorité avec laquelle il s'était acquitté de ses fonctions. Le groupe a désigné en outre M. Girault comme secrétaire en remplacement de M. Lachal.

LA SÉANCE DU SÉNAT

(Suite de la première page)

M. Daladier, Président du Conseil monte à la Tribune.

M. DALADIER : A la suite des déclarations qui ont été faites hier soir par M. le Président du Sénat et ce matin, par M. le Président de la Chambre, le Gouvernement a décidé de déposer un projet de loi ouvrant des crédits en faveur des populations turques victimes du cataclisme qui nous a tous si profondément émus (vifs applaudissements). M. Chamberlain, Premier Ministre de Grande-Bretagne, a bien voulu me faire connaître le désir de son Gouvernement de le voir s'associer dans cette manifestation de solidarité. Je puis donc annoncer aussi, en son nom, au Sénat et à la Chambre de notre pays, au nom des deux gouvernements solidaires, que le même effort serait fait par l'un et par l'autre en faveur de ces populations (très bien, nouveaux applaudissements). Messieurs, si le Sénat n'y voit pas d'inconvénients, il pourra se saisir de ce projet de loi et sans doute, il sera d'accord pour m'autoriser à informer M. Chamberlain que son désir a été satisfait et que cette manifestation de solidarité de nos deux pays a été faite devant le Parlement français (nouveaux applaudissements sur tous les bancs).

Le Sénat adopte, après déclaration de l'urgence, le projet de loi relatif aux militaires, marins et civils décédés, victimes de la guerre. Le Sénat adopte également le projet de loi relatif au fonctionnement des cours et tribunaux pendant la guerre.

La séance est suspendue à 17 heures 20.

Après le récent discours de M. Paul Reynaud au Sénat

Londres, 30. — Dans un éditorial intitulé « l'âme de la France » le « Manchester Guardian » loue hautement M. Paul Reynaud pour son discours prononcé jeudi au Sénat.

Faisant allusion à l'accord anglo-français, l'organe libéral poursuit en disant que les avantages dont profitent les deux pays permettront à la puissance des alliés d'augmenter sans cesse et donne du poids aux appels faits par les ministres aux citoyens. En effet, l'on veut que des citoyens d'un pays fassent de grands sacrifices pour leur cause commune, il faut leur prouver qu'ils sont dirigés par des hommes aux vues larges qui ne permettront pas que ces sacrifices soient gaspillés.

Le journal conclut : M. Walter Rippmann qui se rendit à Paris en 1918 lorsqu'il fit partie de la délégation américaine à la conférence de la paix a fait remarquer l'autre jour que lorsque cette guerre sera finie le monde aura besoin d'un programme de reconstruction et d'assistance qui dépassera tout ce qu'on a jamais vu dans l'histoire.

Si l'on veut venir à bout de cette tâche, la première condition du succès est une union étroite et une collaboration complète des alliés occidentaux.

LE CAMOUFLAGE DANS LA GUERRE MODERNE

(Suite de la première page)

En France, l'art du camouflage a été pratiqué avec beaucoup de soin. Le mot n'est-il pas du reste français ? De nombreux trucs ingénieux avaient été inventés pendant la guerre de 1914 pour dissimuler aux observateurs aériens les objectifs militaires. Et l'expérience de cette guerre a fourni aux Français de précieuses indications et des avertissements utiles. N'a-t-on pas vu par exemple des patrouilles de nuit découvertes et attaquées par l'ennemi alors que toutes les précautions avaient été prises et que les hommes rampant sur le sol paraissaient devoir être invisibles. Or, ils étaient vus. Au moment où les projecteurs balayaient la terre de leurs feux ou que les fusées éclairaient les ténèbres, leur présence était décelée par les reflets de leurs visages. Et c'est pourquoi dans certains cas, ils s'enduisent maintenant le visage d'une couche de noir de charbon.

Un nouvel artifice de camouflage

Un nouvel artifice de camouflage, inventé en Amérique, est actuellement employé, c'est le « visinet », sorte de papier très mince mais solide et bien plus pratique que les filets dont on s'était servi jusqu'ici pour masquer les canons. L'armée américaine possède un laboratoire spécial pour l'étude technique du camouflage. On y étudie en particulier les effets des rayons ultraviolets, ainsi que les moyens d'empêcher l'ennemi de prendre des photographies de couleurs. Ce laboratoire conseille de camoufler chars, wagons, munitions, gros canons, de toiles vertes en été, et d'étoffes brunes en automne.

Attirer sur des points donnés les bombardiers

Mais le camouflage moderne n'est pas seulement défensif, il peut être offensif, c'est-à-dire qu'il peut servir à attirer des avions ennemis sur des points donnés où ils seront pris sous les feux de leur adversaire et détruits. Dans ce même but on construit à proximité du front de faux dépôts militaires et cantonnements, afin de tromper les bombardiers ennemis et les amener à décharger leurs cargaisons de bombes sur de simples assemblages de pièces de carton et de bois. Les dégâts causés à ces ouvrages sont ensuite rapidement réparés afin que l'artifice soit le plus tard possible découvert.

L'ombre indice révélateur

Malheureusement il existe une chose, un indice révélateur, qui échappe à tout camouflage : c'est l'ombre. Une batterie de pièces de campagne, une trappe à mines qu'on croit bien dissimulées, sont souvent trahies par l'ombre projetée de leurs servants. L'observateur aérien peut percevoir, avec une extrême netteté, leurs ombres et même les traces de pas et les ornières laissées sur des terrains mous ou détrempés.

Les photographies prises au cours des vols de reconnaissance n'ont pas d'autre but. Elles sont examinées en détail afin d'y découvrir ces fameuses traces dans les chemins et les routes. Très importantes aussi les photos prises par les pigeons voyageurs aux pattes desquels se trouvent attachés de minuscules appareils à fonctionnement automatique. Ce procédé a permis de découvrir les emplacements de nids de mitrailleuses. En principe, aucun camouflage, si habile soit-il, ne peut tromper un objectif photographique. **W. M.**

LE TREMBLEMENT DE TERRE D'ANATOLIE

(Suite de la première page)

Apprenant avec une vive émotion le désastre qui vient d'atteindre la Nation turque, je tiens à me faire l'interprète auprès de votre Excellence, des sentiments de profonde sympathie du Gouvernement Polonais.

Un message du Président Roosevelt

Washington, 30. — Le président Roosevelt a envoyé au Président de la République turque un télégramme lui exprimant sa très profonde pitié à la suite de la catastrophe qui vient de dévaster son pays.

Un envoi de secours du roi Farouk

Le Caire, 30. — Le Roi Farouk a participé pour 1.000 livres égyptiennes au secours des populations atteintes par le séisme d'Anatolie. D'autre part, le Gouvernement égyptien a chargé la légation d'Ankara de s'enquérir des besoins les plus urgents des sinistrés afin de contribuer à les soulager.

L'ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE

Genève, 30. — Le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge ont télégraphié au Croissant Rouge Turc pour lui exprimer leur sympathie en lui demandant des informations sur l'étendue de l'action de secours que lui impose le séisme qui a dévasté l'Anatolie.

Les deux institutions internationales de la Croix-Rouge ont offert au Croissant Rouge Turc d'adresser un appel à un certain nombre de sociétés nationales de la Croix-Rouge susceptibles d'apporter leur assistance.

UN APPEL d'Hitler à l'armée et au parti nazi

(Suite de la première page)

Dans un autre appel destiné au parti nazi, le führer se lance dans un long plaidoyer où, avec ses arguments habituels et ses rituelles attaques contre l'Angleterre, il s'efforce à justifier sa politique intérieure et extérieure. Au cours de cet exposé, il énumère ainsi les événements marquants de 1939 : 1. La réunion au Reich de la Bohême et de la Moravie ; 2. La réincorporation de Memel ; 3. L'annihilation de la Pologne ; 4. Le pacte de non-agression et de consultation avec l'U.R.S.S.

Les tentatives des hommes d'Etat ploutocratiques de l'Occident de pousser l'une contre l'autre l'Allemagne et la Russie, dit il, ont été anéanties de ce fait.

Et Goering publie deux ordres du jour

Le maréchal Goering, lui aussi, lance deux ordres du jour. Dans l'un il qualifie l'agression contre la Pologne de délivrance des territoires allemands à l'Est. Il vante la façon dont l'économie allemande s'est adaptée aux besoins de la guerre. Des tâches énormes et difficiles, concède-t-il toutefois, nous attendent. Nous les accomplirons et surmonterons tout obstacle.

En conclusion, il s'écrie : « Führer ordonnez, nous suivrons ».

Dans l'autre ordre du jour destiné à l'armée aérienne, le maréchal célèbre en termes grandiloquents l'épée allemande acérée et invincible, les aigles allemands, etc..

Il parle de la tendance honnête du peuple allemand vers une politique pacifique et proclame que puisque les puissances continentales ne veulent pas la paix, elles auront donc la guerre.

Promotions dans l'armée allemande

Frontière allemande, 30. — Le D. N. B. annonce que le Führer a décrété les promotions suivantes pour le 1er janvier 1940 :

Dans la marine, l'amiral Saal Waechter est promu amiral. Les vices-amiraux von Nordeck, Guse, Canaris, Schuester et Densch sont promus amiraux.

Dans l'armée aérienne : les généraux Bodenschatz et Loerzer sont promus généraux-lieutenants.

A Berlin, pas de réception du corps diplomatique

Amsterdam, 30. — Il n'y aura pas à Berlin de réception officielle du corps diplomatique cette année. Le 11 janvier des livres seront déposés à la chancellerie pour les diplomates désireux de s'y inscrire. Des messages de nouvel an seront adressés par le chancelier Hitler et les principaux dirigeants nazis au peuple allemand par la voie de la presse.

Après l'interdiction en Suisse du « Neue Basler Zeitung »

Frontière allemande, 30. — La « Berliner Boergenzeitung » commente en termes irrités l'interdiction par les autorités helvétiques de la « Neue Basler Zeitung ».

Alors que la mesure frappant le journal, ainsi qu'il résulte de l'enquête judiciaire, est fondée sur le fait que celui-ci était sous la dépendance du Reich, que l'un de ses rédacteurs recevait de l'argent allemand et que l'attitude de la « Neue Basler Zeitung » mettait en danger la neutralité helvétique, l'organe berlinois affecte de croire que la décision a été prise simplement parce que le journal exprimait sa sympathie pour l'Allemagne. Et la « Berliner Boerbenzeitung » d'en conclure tout simplement que la conception de la neutralité varie suivant les circonstances.

Nous enregistrons les faits qui s'accumulent, dit-elle, et l'opinion publique en Allemagne est de plus en plus convaincue que la neutralité suisse doit être jugée sous un angle nouveau.

100.000 OUVRIERS iront se reposer dans les sanatoria du Reich

Tous ces « élus » présentent des symptômes inquiétants d'épuisement nerveux et de sous-alimentation

Amsterdam, 30. — Les rappels des réalisations socialistes du régime nazi sont illustrés par l'envoi en congé, au début de l'année 1940, de 100.000 ouvriers qui iront se reposer dans les sanatoria du Reich. On apprend à ce sujet de source sûre, de Rhénanie et de la Ruhr, que cette action, célébrée dans la presse nazie comme un cadeau de nouvel an du régime aux ouvriers allemands, a été déclenchée sur le conseil pressant du corps médical. Les 100.000 ouvriers élus présentent des symptômes inquiétants d'épuisement nerveux et de sous-alimentation.

Dans la Ruhr, la pratique de l'alimentation collective des ouvriers dans les cantines d'usines a été étendue à toutes les grandes entreprises. Les ouvriers ne peuvent plus rentrer chez eux qu'un jour par semaine. Le reste du temps, ils restent enfermés dans les usines où ils sont nourris et logés. Des installations collectives colossales ont été construites depuis la guerre pour assurer le manger de milliers d'hommes à la fois.

Les repas à la chaîne

On relève dans l'organe industriel rhénan « Deutsche Bergwerks Zeitung », de Dusseldorf, la description de l'une de ces installations modernes prévue pour distribuer 30.000 portions à 115 sous-organismes de distribution. Tout est basé sur le principe de la chaîne. A un bout du bâtiment qui occupe 10.000 mètres carrés, les matières premières alimentaires arrivent. Elles sortent à l'autre bout sous forme d'aliments chauds dans des boîtes thermos. La cuisine principale de cette installation, construite selon les derniers principes nazis, comprend 18 chaudières à basse pression, dont 16 d'une contenance de 800 litres et deux d'une contenance de 600 litres. Les chaudières déversent leur contenu automatiquement dans les boîtes thermos amenées par la chaîne.

Des pommes de terre sont épluchées mécaniquement et suivent aussi une chaîne depuis le magasin central prévu pour stocker 3.000 quintaux.

A noter encore que les dirigeants allemands qui avaient fait « cadeau » pour la Noël à leurs administrés d'une cravate et d'une paire de bas en dehors de la carte d'habillement ont voulu leur faire une nouvelle surprise pour le nouvel an. Le lundi 1er janvier, normalement jour sans viande, les restaurateurs allemands pourront servir des plats de viande.

SUR LE FRONT FRANÇAIS

Profonde incursion d'un groupe franc dans les lignes allemandes

Paris, 30. — Dans la région du front, du Rhin à la Moselle, il fait extrêmement froid, mais la neige a cessé de tomber et le brouillard s'est dissipé. Dans le ciel dégagé, les aviations ont repris leurs opérations et sur terre, malgré une température atteignant jusqu'à 15° au-dessous de zéro, l'activité des patrouilles est devenue plus intense.

Après de longues journées d'inaction, en raison du manque de visibilité, les appareils de reconnaissance et les chasseurs qui les protègent ont repris l'air en grand nombre, aussi bien du côté français que du côté allemand. L'aviation française a pris de très nombreux clichés photographiques au-dessus des positions allemandes mais, à part la randonnée d'un ou deux appareils allemands au-dessus de l'Ouest de la France, où l'alerte a été donnée hier, il n'y pas eu de reconnaissances aériennes lointaines les appareils se cantonnant dans les missions immédiatement au-dessus de la zone du front et de ses arrières immédiats.

Il n'y a pas eu non plus de combats aériens.

Sur terre, on a enregistré une activité accrue de patrouilles dans le secteur éternellement agité situé immédiatement à l'Est du cours de la Moselle.

Dans la forêt des Vosges, un groupe franc s'est glissé à travers les positions avancées allemandes et a fait une profonde randonnée à l'intérieur du territoire allemand.

Progressant prudemment le long des ravins enneigés et à travers les sapinières, les patrouilleurs français sont tombés par surprise sur un détachement de reconnaissance allemand, guidé par un officier et un sous-officier. Les deux chefs du détachement adverse ont été faits prisonniers et ramenés dans les lignes françaises. C'est la deuxième fois en quelques jours que des reconnaissances françaises s'emparent d'officiers et de sous-officiers allemands, chefs de patrouilles.

Une proclamation au peuple tchécoslovaque

Paris, 30. — La Légation de Tchécoslovaquie à Paris communique :

Le Comité National Tchécoslovaque adresse au peuple tchécoslovaque la proclamation suivante :

Le Comité tchécoslovaque assume le soin de ses destinées, peuple tchécoslovaque, jusqu'à la fin de cette guerre et jusqu'au jour où la libre direction de tes affaires t'aura été rendue.

Nous nous tenons aux côtés des alliés dans la lutte pour reconquérir une libre Tchécoslovaquie dans une Europe libre, dans la lutte contre le fléau nazi qui menace l'Europe et le monde et dont la victoire déshonorerait l'humanité en réduisant à jamais tout ce qui fait la dignité humaine.

Il n'est pas inutile de rappeler que, sur la demande expresse de nos amis et alliés, nous avons consenti à la Paix européenne en septembre 1938 un sacrifice unique dans l'Histoire.

Du point de vue international, la République Tchécoslovaque continue d'exister et aucun de nos concitoyens, de quelque nationalité qu'il soit, ne renonce à sa Patrie. Le monde civilisé tout entier a réprouvé l'inique traitement qui nous a été infligé et de nombreux états l'ont proclamé à plusieurs reprises par la voix de leurs représentants officiels.

La liberté et l'indépendance de la Tchécoslovaquie constituent un but de guerre expressément reconnu et figurent parmi les conditions de Paix de nos alliés. Notre nous sommes engagés sans hésiter, tous tant que nous sommes dans le pays et à l'étranger, dans une guerre contre le tyran brutal qui, sous le masque cynique de protecteur, ne poursuit que la destruction et l'oppression de notre peuple.

En conséquence, d'un accord avec les Gouvernements français et britannique, nous voyons renaître dans ces deux états l'armée tchécoslovaque indépendante qui luttera côte à côte avec les armées de ses alliés : la France, la Grande-Bretagne et la Pologne. En même temps, a lieu l'organisation de tous les efforts de nos compatriotes vivant à l'étranger qui se mettent avec enthousiasme à la disposition de leur Patrie et n'épargneront rien pour lui rendre la liberté.

C'est dans l'esprit de Masaryk et de Stéfanik, dans l'esprit de nos éveilleurs et de nos martyrs, que nous marchons en front serré à la lutte, en rejetant toutes les différences de partis, de classes sociales ou autres. Nous sommes décidés à combattre pour reconquérir et consolider la République Tchécoslovaque libre, démocratique et animée d'un esprit de justice envers toutes les nationalités de l'Etat. Nous voulons une République Tchécoslovaque socialement juste, fondée sur l'égalité des droits et devoirs de tous ses habitants. Nous avons pour nous toute l'Histoire, le droit et la justice, notre honnêteté et notre fidélité aux principes de liberté.

Le régime allemand qui accable aujourd'hui notre nation d'un joug éphémère à recours à des moyens désespérés et criminels pour attaquer et dominer les autres nations. Sa chute est inévitable. Après la victoire, l'Europe sera réorganisée sur des bases nouvelles. Nous voulons et nous devons être présents alors pour revendiquer la place qui appartient à notre Etat parmi les libres nations d'Europe. Le combat dans lequel nous nous engageons est plus difficile et plus décisif encore que celui que nous avons livré il y a un quart de siècle.

M. DAUTRY A VISITÉ LA POUDRERIE D'ANGOULÊME ET LA FONDERIE DE RUELLE

Angoulême, 30. — M. Dautry, ministre de l'Armement, est arrivé ce matin à 5 h. à Angoulême où il a été accueilli par M. Walicka, préfet de la Charente et diverses personnalités. Il a visité la Poudrerie d'Angoulême et la Fonderie de Ruelle est s'est rendu compte personnellement de l'activité qui y règne. Il a parcouru les divers services et ateliers des deux grands établissements nationaux et a pu constater que la production amplement satisfaisante dépassait les prévisions.

Le ministre s'est également intéressé aux conditions de travail et s'est entretenu avec les chefs des différents services.

LE MESSAGE DE M. GIRAUDOUX à la Grande-Bretagne

(Suite de la première page)

Nous l'aurions choisis à cause de l'estime que nous avons pour elle. Les Anglais et les Français ont eu, de Jeanne d'Arc à Wellington, du Prince Noir à Rochambeau, des démêlés parfois brutaux et durement tranchés, mais jamais leurs rapports n'ont comporté la tyrannie et le chantage, la servilité ou l'adulation, et c'est toujours d'égaux à égaux qu'ils ont réglé leurs comptes.

» Nous l'aurions choisie à cause de sa force. Je ne veux même pas parler de cette force matérielle qui unie à la nôtre a permis à notre coalition pacifique de prendre dès le premier jour l'ascendant sur la plus formidable organisation de guerre et d'agression, mais de sa force morale, de cette ténacité qui ne lui permet plus, son choix une fois fait, d'envisager autre chose que la destruction et la soumission de l'adversaire. »

La France et l'Angleterre servent la cause des libertés nationales et des libertés individuelles

Nous l'aurions choisie à cause de notre parenté dans les responsabilités humaines. Les histoires de la Grande-Bretagne et de la France, les pas de leurs civilisations sont totalement dissemblables. Mais que ce soit par l'exercice journalier du droit humain comme chez nos voisins, que ce soit par une série d'explosions de l'esprit et de l'âme comme chez nous, elles n'ont jamais servi qu'une cause qui, grâce à elles deux, avait jusque là triomphé, et grâce à elles deux triomphera, celle des libertés nationales et des libertés individuelles.

Nous l'aurions choisie à cause de la façon dont elle fait la guerre, dont elle transforme la guerre en un sport guerrier, la dotant du désintéressement et de la noblesse du sport. Au temps déjà lointain où nous nous battions avec elle, nous étions fiers de la vaincre, nous n'étions jamais humiliés d'être vaincus par elle.

Il est deux faits d'armes depuis le début de la guerre qui ont la valeur d'un symbole pour nous : ce signe du ciel, cette opération algébrique dans le ciel le jour où neuf aviateurs français, attaqués par 27 appareils allemands, en abattirent neuf et rentrèrent intacts. Pour les Anglais, cette aventure du « Graf-von Spee » où, grâce à cette connivence qu'elle a avec les mers, à sa complicité avec les voix et les écoutes océaniques, grâce à cette nature marine qui double l'intrépidité de vision, la flotte britannique a coulé un ennemi plus puissant.

Le couple de la Grande-Bretagne et de la France est le couple responsable de l'avenir du monde

Nous aurions choisi, enfin, la Grande-Bretagne pour l'harmonie du symbole parce que, dans cette imagerie des temps nouveaux que nous donnera la guerre, gravé sur les futurs timbres-poste, sculpté sur les futurs lieux sacrés, le couple de la Grande-Bretagne et de la France dans leur tunique bleue et rouge, l'une avec son trident, l'autre avec sa balance, léché par leur léopard, coiffé de leur coq, toutes deux avec leur devise française se dessine, se propose de lui-même aux yeux où l'imagination, comme le couple responsable de l'avenir du monde.

Voilà, au moment où les cartes du nouvel an circulent dans tous les wagons et les bateaux de l'univers, celle que nous voulons envoyer aujourd'hui à la Grande-Bretagne et à ses Dominions, que nous ne séparons pas d'elle dans notre amitié et dans nos vœux.

Que chacune de nos deux nations se réveille, au premier jour de l'année, avec une alliée digne d'elle, c'est là notre assurance et notre récompense.

L'Allemagne ne l'aura pas demain. Nous ne saurions l'en plaindre.

LE DÉPUTÉ COMMUNISTE ARMAND PILLOT DÉSAVOUE LA POLITIQUE DE SON PARTI

Paris, 30. — M. Armand Pillot, député communiste de Paris et qui faisait partie du nouveau groupe ouvrier et paysan français, incarcéré à la prison de la Santé, était poursuivi pour infractions au décret-loi du 26 septembre. Il a demandé à subir un autre interrogatoire et il a été entendu cet après-midi par le capitaine De Moissac, juge d'instruction près le 3e tribunal militaire de Paris.

M. A. Pillot a déclaré qu'il ne pouvait rester insensible à l'agression de la Russie contre la Finlande, que son opinion sur l'U.R.S.S. était modifiée par les derniers événements, qu'il allait donner sa démission de membre du groupe ouvrier et paysan français et qu'il désavouait désormais la politique du parti communiste.

D'autre part, le capitaine De Moissac a rejeté une trentaine de demandes de mise en liberté provisoire déposées par des députés communistes, qui sont en ce moment détenus à la prison de la Santé.

UN BATEAU ESPAGNOL EN FEU

Buenos-Aires, 30. — On apprend que le bateau espagnol « Cabo San Anfonio », 12.275 tonnes, serait en flammes entre l'Equateur et Ténériffe.

L'INCENDIE DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE DE LILLE

(Suite de la première page)

Les pompiers à l'œuvre

Sous les ordres du capitaine-commandant Leleu et du lieutenant Treffert, les pompiers mirent en œuvre tous les moyens dont ils disposaient pour se rendre maîtres du sinistre. C'est ainsi qu'une douzaine de lances déversèrent sur les flammes une invraisemblable quantité d'eau.

Mais, hélas ! le bâtiment, très vieux, flambait comme un tas de copeaux, dégageant une chaleur intense qui fit voler en éclats les vitres des maisons d'en face et détériora considérablement les peintures des boiseries.

Par ailleurs, un important service d'ordre avait été organisé par MM. Basilaire, commissaire central, Bouthillier, chef des gardiens de la paix, et Autem, commissaire du quartier, afin de tenir à distance les nombreux curieux qui, malgré l'heure tardive, s'étaient rendus sur les lieux. Un piquet militaire vint bientôt seconder les agents dans leur service.

Remarqué sur les lieux du sinistre de nombreuses personnalités, parmi lesquelles MM. Carles, préfet, et Poitevin, chef de son Cabinet ; Dompain, adjoint au maire, le Directeur régional des P.T.T., les Capitaines Bardieux et Gandrille, ainsi que les soldats du C.R.T. N° 5.

Maîtres du feu

Enfin, vers deux heures du matin, tout danger de propagation était écarté. Néanmoins, les pompiers continuèrent à arroser copieusement les décombres, afin d'éviter tout retour offensif du fléau.

Dans l'après-midi de samedi, une intense fumée persistait à sortir des décombres que l'on s'efforçait de noyer.

Les dégâts causés par cet incendie sont, de toute évidence, importants, mais on ne saurait les évaluer exactement pour l'instant.

L'enquête de la police

M. Autem, commissaire de police du 4e Arrondissement, assisté de son secrétaire, a enquêté toute la journée de samedi afin d'établir la cause de l'incendie.

Le magistrat a entendu notamment le personnel de service au Central Téléphonique au moment du sinistre.

Des déclarations de ces personnes il semble bien résulter que toute idée de malveillance doit être complètement écartée.

Jusqu'à présent le chauffage central, ou tout au moins la cheminée correspondant au foyer de celui-ci, situé dans les caves, sont incriminés.

A cet égard, l'enquête continue pour s'efforcer d'établir la réalité des faits.

Toute la journée, la circulation des passants et véhicules a été interdite dans certaines parties du boulevard de la Liberté et de la rue Jean-Sans-Peur.

Il va de soi que cet incendie a gêné les communications téléphoniques de la ville. Mais grâce au travail des ingénieurs et d'une équipe d'ouvriers dévoués, on avait pu, dans la soirée d'hier, rétablir une partie des lignes officielles.

Ce travail se continuera aujourd'hui, toute la journée, d'arrachepied et le mal sera bien vite réparé car le Central « Liberté » ne dessert qu'une faible partie des abonnés lillois, deux autres postes importants assuront le service complet.

En traversant Berck "la ville aux miracles"...

...OU SONT RÉFUGIÉS PLUS DE DEUX MILLE ÉVACUÉS LILLOIS ET PARISIENS

Dans BERCK, la grande station climatique universellement renommée, il y a là actuellement, indépendamment des malades en traitement dont la majeure partie vient de la région parisienne (de MONTREUIL-SOUS-BOIS et de ST-DENIS), ainsi que des établissements hospitaliers de LILLE. Nous y comptons, en effet, un millier de bons vieux et vieilles ainsi que d'orphelins qui, dans les Institutions et Cliniques, voisines de la plage aux miracles », vivent dans le calme, sous un climat sain et sec, tonique et régulier, en attendant des jours meilleurs.

On connaît suffisamment BERCK pour que nous n'ayons pas à revenir sur ce centre idéal dans le traitement de la coxalgie, du mal de Pott, des affections ganglionnaires, maladies qui ne sont d'ailleurs pas contagieuses. On sait aussi que BERCK est une ville très hospitalière administrée par un Maire et un Conseil Municipal chez qui règne un large esprit de dévouement et d'attention constante envers ceux qui souffrent moralement et physiquement. Les petits parisiens qui ont quitté leurs parents il y a six mois, les « vieux », les « vieilles », les orphelins de Lille, sont de ceux-là.

Un groupe de petits réfugiés dans la cour d'un établissement hospitalier. (Photo Veracx. — A. A. 140).

Les hospitalisés Lillois venant toucher leur subside bi-mensuel. (Photo Veracx. — A. A. 139).

Avec les « petits Parisiens »

Chacune des villes de **Montreuil-sous-Bois** et de **Saint-Denis**, près de **Paris**, avalent, en effet, envoyé à **Berck** une centaine d'enfants lors des vacances de Juillet dernier. Ces petits colons étaient venus là, comme chaque année, pour deux mois, chercher un peu d'hygiène, de santé, de suralimentation et d'air pur. Et ces enfants, en fin de vacances, alors qu'ils étaient heureux de « compter les jours » pour le retour au foyer familial, ces enfants sont restés sur place ; la guerre et les dispositions alors prises les obligeant à demeurer loin de la Capitale. Nombreux sont d'ailleurs les parents qui, eux aussi, quittèrent **Montreuil** et **Saint-Denis** pour rejoindre des centres d'accueil établis dans le Midi de la France.

Ces bambins de 7 à 12 ans sont maintenant devenus des habitants de **Berck** où ils font l'objet de l'attention délicate du personnel de la Station Climatique, ainsi que du personnel surveillant, désigné par les communes dont ils sont originaires. Chaque jour, après leur toilette et le déjeuner (chocolat ou café au lait, pain beurré) pris dans leurs pensions respectives de la place de l'Entonnoir ou à la Polyclinique de la rue de l'Impératrice garçons et filles sont conduits aux écoles communales de **Berck**.

11 heures 1/2, ils reviennent déjeuner (parmi les menus, citons pâtes entremets, gâteaux ou confitures, vin et eau).

Le jeudi est jour de correspondance aux